

PRAP IBC

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie - Bureau - BTP – Commerce

Secourisme Santé

Compétences visées

. La formation action PRAP est l'expression concrète des bonnes pratiques de prévention déployées jusqu'au poste de travail. Elle vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, en proposant, des améliorations techniques et organisationnelles.

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Se situer** en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- **Observer** et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- **Participer** à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Programme (Conforme aux directives de l'INRS)

- Présentation de la formation-action dans la démarche de l'entreprise
- Importance des atteintes liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel de l'entreprise
- Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise
- Les risques de son métier
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
- Les facteurs de risques d'origine biomécanique, psychosocial et ceux liés à l'environnement physique
- Dans la situation de travail, description de l'activité et repérage des situations pouvant nuire à la santé
- Identification des risques potentiels
- Les différentes causes d'exposition
- Recherche de piste d'amélioration des conditions de travail :
 - A partir des causes identifiées
 - En agissant sur les composantes de la situation de travail
 - En prenant en compte les Principes Généraux de Prévention
- Les aides techniques à la manutention
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances et savoirs Faire

Durée : 14h / 4 ½ journées

Maintien des acquis : 7h tous les 24 mois

Effectif par session : Mini 4 maxi 10

Moyens

L'organisation est celle préconisée par l'INRS

:

- Postes de travail
- Charges inertes
- Accessoires divers
- ...

Public Concerné

Tout le personnel

Prérequis

Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

. 4141-1 à 5 code du travail

. Décret du 3.09.92

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

. Il est conseillé de répartir la formation sur un temps de 1 à 3 semaines

. Compétence reconnue et certifiée par le réseau prévention, par la délivrance d'un certificat PRAP IBC

. Intervenant spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail et membre du réseau prévention

